

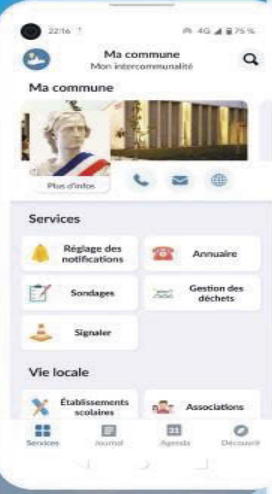
Commune de *Noailles*

Bulletin Municipal 2026



NOAILLES sur IntraMuros

Votre nouvelle application mobile mairie



- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone
- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application
- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone : découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit

Google Play | Download on the App Store | Get it on Google Play



Ne pas jeter sur la voie publique

SIRTOM INFOS LA NOUVELLE APPLI POUR UNE GESTION DE VOS DÉCHETS PLUS SIMPLE QUE JAMAIS !



Disponible gratuitement sur smartphone et consultable sur le site www.sirtom-region-brive.net, elle vous accompagne au quotidien et vous informe en temps réel. Cet outil évolutif, grâce à d'autres fonctionnalités prochainement disponibles comme la consultation des levées, a été pensé pour vous aider à trier mieux et réduire vos déchets.

CALENDRIER INTELLIGENT

Ne ratez plus jamais le passage du camion !

L'application vous indique le prochain ramassage de vos bacs et vous propose un calendrier personnalisé des collectes, tenant compte des jours fériés, et s'adapte selon les incidents ou changements ponctuels.

CARTE INTERACTIVE

Une cartographie dynamique

vous permet de visualiser en un coup d'oeil tous les services de proximité : colonnes de tri, composteurs, déchèteries.

DEMANDES EN LIGNE

Remplissez les formulaires pour gérer vos bacs, acquérir un composteur, demander un badge, déclarer un changement de situation ou un incident de collecte.

INFOS EN TEMPS RÉEL

Recevez des notifications personnalisées

Vous serez informé immédiatement sur votre smartphone des rappels et actualités qui vous concernent comme un report de collecte, une fermeture exceptionnelle de déchèteries ou des consignes spéciales.

OÙ JETER, OÙ DONNER ?

Besoin de savoir quoi faire d'un déchet ?

Grâce à la géolocalisation, l'appli vous guide vers le bon point de collecte et vous rappelle les consignes de tri pour chaque type de déchet.

20% DE RÉDUCTION POUR VOS DÉPÔTS EN COLONNE

Le SIRTOM de la région de Brive encourage l'apport volontaire des ordures ménagères dans les colonnes.

Chaque dépôt réalisé via votre badge nominatif bénéficie automatiquement d'une réduction de 20% sur le prix au litre en vigueur. Concrètement, 4 dépôts de 50L en colonnes (soit 200L) coûtent 4,69€, contre 5,28€ pour la collecte d'un bac de 180L. Une économie immédiate et visible sur votre facture, calculée en fonction de vos apports de l'année précédente.

Pour obtenir gratuitement votre badge, il suffit d'en faire la demande en ligne (www.sirtom-region-brive.net), par mail (sirtom@sirtom-brive.fr), par téléphone (0800 204 054) ou sur place à l'accueil du SIRTOM.

UN GUICHET UNIQUE DANS VOTRE POCHE

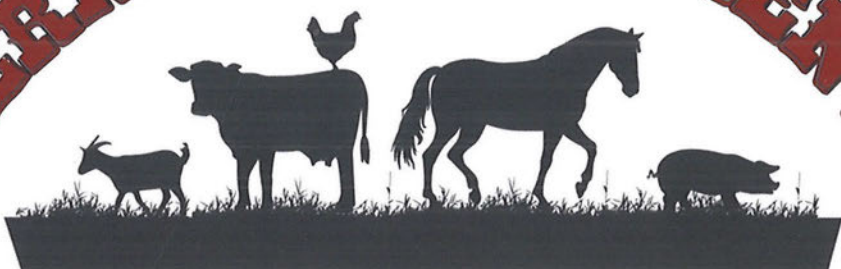
Tous les services liés à vos déchets dans une seule appli, pensée pour être simple, pratique et adaptée à vos besoins.

Téléchargez sur l'App Store | Disponible sur Google Play

0 800 204 054 Service à appel gratuit

ici c'est **BIO**

FERME DU PUY LENTY



Le Mas - 19100 Brive-la-Gaillarde

06 08 65 96 00

fermedupuylenty@gmail.com

www.lafermedupuylenty.fr




Sommaire

Editorial

3

Informations utiles

4

Actualités

6

Conseil municipal

9

Vie associative

13

Ecole

17

France services

18

Noalienne à l'honneur

20

L'illustration de la couverture de ce bulletin a été réalisée par Jean-Claude Sauvage.

Bien qu'ayant grandi en Normandie, ce fils et petit-fils de Corrézien a passé toutes ses vacances à Noailles où résidait son grand-père. Cousin et compagnon de jeu du regretté André Maurel, il a bien connu la commune et ses habitants. Aquarelliste reconnu, ses tableaux illustrant les vieilles demeures et les monuments du bourg ont fait l'objet de plusieurs expositions. Passionné par l'histoire de la commune, il a réalisé plusieurs études qu'il nous a permis de vous faire découvrir dans les "Carnets d'histoire" de la commission patrimoine. L'aquarelle de la couverture représente l'entrée sud de Noailles par la nationale 20 avant la dernière Guerre, réalisée à partir d'une photographie d'époque.

BULLETIN MUNICIPAL - N° 58 - 2026
Magazine d'informations édité
par la Mairie de Noailles.

RÉALISATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION :
Imprimerie Maugein Imprimeurs
DÉPÔT LÉGAL : à la date de parution

CRÉDIT PHOTO : Service Communication
Mairie de Noailles sauf mention
contraire.

Edito

En raison du prochain renouvellement du conseil municipal des 15 et 22 mars 2026 et en application de l'article 52-1 du code électoral relatif aux règles de communication en période pré-électorale, nous ne publierons pas l'édito du maire comme à l'accoutumée.

Chers administrés,

Comme vous le savez votre bulletin municipal est gratuit. Pour qu'il le reste nous pouvons compter sur le soutien fidèle des commerçants, artisans et entreprises qui animent les pages avec leurs annonces.

Un immense merci à eux, leur participation est primordiale et nous permet de vous offrir un bulletin de qualité, reflet de la vitalité de la vie de notre commune. N'hésitez pas à les solliciter, ce sont des partenaires de choix pour votre quotidien et la réalisation de vos projets.

le Maire

2026, ENTRE NOS MAINS

MEILLEURS VŒUX

Santé, Bonheur, Prospérité



Nous vous souhaitons des joies simples, de belles perspectives pour cette nouvelle année.

Monsieur Hervé Brucy
Maire de Noailles

Et son conseil municipal,
vous convient

Samedi 24 Janvier 2026 à 11h

À la présentation des vœux,
suivie du verre de l'amitié
à la salle polyvalente,

Comptant sur votre présence pour partager ce
moment de convivialité

Merci de confirmer votre participation par téléphone au
05.55.85.80.88
ou par mail à mairie@noailles19.fr

Salle polyvalente, 577 rue du 8 mai 1945
19600 Noailles

Informations utiles

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi, Mardi, Jeudi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- Mercredi : 9h00 - 12h00 / fermée
- Vendredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Fermée un mardi par mois (consulter Intramuros)

Tél : 05.55.85.80.88 - Mail : mairie@noailles19.fr

ETAT CIVIL

Diffusion avec autorisation des familles

Le Maire et le Conseil Municipal souhaitent la bienvenue à :

Armand BROCHET né le 28 janvier 2025

de Thomas BROCHET et Hélène PAYSAIS

Charlie HUSSON né le 5 décembre 2025

de Pierre-Henri HUSSON et Marion REGAUDIE

Le Maire et le Conseil Municipal expriment tous leurs vœux de bonheur à :

Léna TABARD et Alexandre SAUZEDDE mariés le 28 avril 2025

Camille POURTAL et Mickaël GALOUSTIAN mariés le 9 août 2025

Sabrina PLANCHAIS et Cédric DUPUY mariés le 13 septembre 2025

Le Maire et le Conseil Municipal assurent de leur sympathie toutes les familles éprouvées par le décès de :

Amélie BACHIER épouse BEYLIE le 19 février 2025

Jean-Pierre RABY le 6 mai 2025

Alain VERLHAC le 19 juin 2025

David CROUZEVALLE le 12 juillet 2025

Robert MATHALY le 12 septembre 2025

Sylvain VERVIALLE le 26 septembre 2025

Jean-Claude FAUCHER le 8 octobre 2025

ESPACE FRANCE SERVICES

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Jeudi :

8h45 - 12h00 / 13h30 - 16h45

Mercredi et Vendredi :

8h45 - 12h00 / 14h00 - 16h30

2 samedis par mois (vous trouverez les jours d'ouverture sur Intramuros ou à l'entrée de l'espace).

Tél : 05.55.85.82.30

Mail : noailles@france-services.gouv.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil des enfants à partir de :

7h le matin et de 16h30 à 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7h30 à 13h00 et/ou 13h00 à 18h00 les mercredis.

Tél : 07.43.44.90.49

ÉCOLE

HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil des enfants à partir de :

7h le matin et de 16h30 à 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7h30 à 13h00 et/ou 13h00 à 18h00 les mercredis.

Tél : 07.43.44.90.50



CABINET INFIRMIER ET OSTÉOPATHIE

577 RUE DU 8 MAI 1945 19600 NOAILLES - local sous la salle polyvalente.

- Infirmiers, interviennent en cabinet, sur rendez-vous ou à domicile :

Stéphanie MARQUES : 06 83 29 95 27,

Laëtitia PIERRE : 06 58 48 63 34,

Mathieu ROUGERIE : 06 50 57 61 49

- Ostéopathes, reçoivent sur rendez-vous sur DOCTOLIB ou au 06 73 08 61 69.

Présents en semaine et un samedi sur deux de 10h à 15h au cabinet.

Benjamin LAFON et Laurine BIANCO

- Kinésithérapeute, Léa HIBLE rendez-vous sur DOCTOLIB ou au 06 73 08 61 69.

Présente en semaine et un samedi sur deux de 10h à 15h au cabinet.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser :

- à la mairie de leur domicile ;
- ou sur internet : <http://www.mon-service-public.fr>

en se créant un espace personnel. Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire et au plus tard dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remettra une attestation de recensement qu'il est impératif de conserver. Le jeune recevra ensuite une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions prenez contact avec le Centre du Service National et de la Jeunesse de Limoges :

- 88, rue du Pont Saint Martial 87000 LIMOGES
- Tél. : 09.70.84.51.51
- Ou consulter le site internet : <https://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC).

INTRAMUROS

Avec l'application mobile, Intramuros.fr, vous retrouvez de nombreuses informations pratiques concernant la vie courante, les activités et bien plus encore. La mise à jour est faite régulièrement.

Actualités de la commune

JOURNÉES DU PATRIMOINE



Le patrimoine est un trésor vivant pour notre commune. Comme de nombreux villages en France, les journées de notre collectivité se sont déroulées les 21 et 22 septembre et témoignent de notre histoire partagée sont le fondement de notre cadre de vie. Le préserver, ce n'est pas vivre dans le passé, c'est au contraire un avenir solide pour s'appuyer sur nos racines. Un grand merci aux bénévoles de cette commission qui ont organisé différentes visites, à l'entreprise BROUILLET pour nous avoir fait connaître tous leurs savoir-faire durant la conférence proposée à la salle polyvalente, à M Thierry LACORE pour les visites guidées de l'église ainsi que la commission patrimoine pour l'exposition sur « La vie en notre école ».

REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL SEMAINE DU GOÛT

D'une joyeuse agitation, bien particulière, entre les aigus des enfants et les sourires empruntés de nos aînés, un mélange de générations pour partager un succulent repas, une belle leçon du vivre ensemble, entre les histoires et les souvenirs de nos écoliers et anciens.

Pensez à vous inscrire chaque 2e mardi du mois pour partager un repas intergénérationnel.

Cette année au menu du rallye du goût : la Pomme Golden AOP Limousin mise à l'honneur. Un savant équilibre concocté par notre cuisinier Daniel. Merci pour le temps passé.



RÉUNION DES ASSOCIATIONS



La réunion annuelle des associations s'est déroulée le jeudi 4 septembre 2025 à 18h00 en Mairie. Monsieur le maire a eu le plaisir de convier tous les présidentes et présidents des associations de notre commune : sportives, culturelles, sociales et environnementales. Cet événement est un moment privilégié pour échanger, faire le bilan de l'année écoulée ainsi que la mise en place du futur calendrier pour les activités et dates à venir pour dynamiser ensemble la vie associative de notre territoire.



LA COMMUNE SE DOTE D'UN NOUVEAU TRACTEUR

Nous avons acquis début octobre, via l'entreprise MARSALEIX, un nouveau tracteur d'occasion plus performant avec système Vario de marque Fendt et la reprise de l'ancien qui présentait des faiblesses et des réparations à prévoir.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

Nouveau mode de scrutin pour les élections municipales de 2026 pour les communes de moins de 1000 habitants.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.

Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance femme / homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage.

(Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.)

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

11 NOVEMBRE : LA COMMUNE S'EST SOUVENUE DE SES HÉROS



Ce mardi 11 Novembre 2025, la population de notre commune, s'est rassemblée pour commémorer avec solennité et émotion le 107ème anniversaire de l'armistice de 1918.

Malgré ce froid matinal, une foule nombreuse et recueillie s'est réunie devant le monument de tous les soldats Morts pour la France et tout particulièrement ceux de la Grande Guerre.

La cérémonie a débuté par le traditionnel dépôt de gerbe, portée par M. le maire et les enfants de l'école, entourés par les élus du conseil municipal, les porte-drapeaux, ainsi que les militaires du 126ème régiment d'infanterie de Brive. Les

gerbes aux couleurs de la France, ont été déposées aux pieds des différents monuments, symboles de la renaissance éternelle de la nation avec la lecture des noms des enfants de notre commune tombés au champ d'honneur durant la première guerre mondiale. Chaque nom résonnant dans le silence a rendu un hommage personnel à chaque vie sacrifiée.

La présence des jeunes générations était, cette année encore, un signe d'espoir. La cérémonie s'est poursuivie par un vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle polyvalente, permettant un moment de convivialité et d'échanges autour du message universel de paix porté par cette journée. La municipalité tient à remercier chaleureusement les participants pour leur implication qui a donné à cette commémoration toute sa signification et sa solennité.

TÉLÉTHON



Le dimanche 30 novembre, comme chaque année, la mairie a officiellement soutenu et accompagné le téléthon en proposant des activités autour du jeu toute la journée à la salle polyvalente.

Merci aux participants, bénévoles et associations pour leur soutien et leur présence.

MARCHÉ DE NOËL

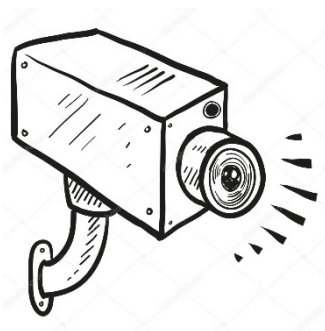
Merci à tous les participants, commerçants et associations pour cette belle réussite pour le marché du Père-Noël malgré une météo désastreuse. Merci au Père-Noël d'avoir fait briller les yeux des enfants.



TRAVAUX

Caméras

Début d'année, notre commune disposera de dix caméras pour sécuriser des points stratégiques. Monsieur le Maire souhaite rappeler, que ce ne sont pas les élus qui auront la main sur la vidéo surveillance, mais le centre Hypervision du département en collaboration avec les forces de l'ordre. Les opérateurs du département auront un regard sur les lieux identifiés et transmettrons le cas échéant les images à la gendarmerie. L'intérêt de la vidéo protection est de prévenir les actes de malveillances, éviter les dégradations des espaces publics ainsi que les dépôts sauvages qui se multiplient, malheureusement, dans notre commune.



Aménagement Place



Nous avons le plaisir d'annoncer l'achèvement des travaux de la nouvelle place, son inauguration officielle aura lieu le 24 janvier à 10h30 en de présence d'autorités et d'élus. Un projet de cadre vie, un espace de convivialité, de détente et de partage : cette nouvelle place est bien plus qu'un simple aménagement urbain où les habitants pourront désormais profiter d'un espace piéton et apaisé, de verdure et de fraîcheur. La plantation d'arbres, d'arbustes et de massifs floraux contribuent à la biodiversité et offriront des zones d'ombre avec du mobilier urbain design et fonctionnel, des bancs, des assises originales qui invitent à la pause et à la conversation. Ce projet bénéficie des subventions du Département et de l'Agence de l'eau : Adour sur Garonne.

Montant des travaux :	
Montant total des travaux	72 680 €
Subvention Conseil Départemental	18 270 €
Subvention Adour-Garonne	23 498 €
Part commune	30 912 €

Isolation extérieure de l'école

La municipalité est fière d'annoncer l'avancement de l'isolation thermique de notre groupe scolaire. Un investissement majeur pour améliorer le cadre de vie de nos écoliers, un meilleur confort pour toutes et tous afin de réaliser des économies d'énergie durables, de valoriser notre patrimoine et de faire une action pour l'environnement.

La municipalité est mobilisée pour que l'impact de ce chantier soit minimal. Un périmètre de sécurité sera installé autour de la zone de danger, le city stade sera fermé pendant toute la durée des travaux (par arrêté municipal), les nuisances seront limitées et respecteront les horaires en vigueur.

Nous remercions par avance les riverains, les usagers de l'école pour leur compréhension.

Il s'agit d'un geste fort pour le bien-être de nos enfants et la préservation de notre environnement de demain.

En complément, afin de réhabiliter l'école, les logements, l'ancienne école des maîtres, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu par différents partenaires une subvention de 72 000 € pour réaliser une biomasse dans ces anciens bâtiments. Les travaux devraient commencer en mars 2026.

Compte rendu

conseil municipal

Les décisions et délibérations du conseil municipal actées par la commune font l'objet d'une publication sous forme électronique.

Où les trouver dans leur intégralité ?

Vous pouvez consulter dans leur intégralité ces comptes rendus sur le site internet de la commune :

www.noailles19.fr depuis l'application Intramuros

Séance du 21 janvier 2025

DEMANDES DE SUBVENTIONS BIOMASSE 2025 : DETR et ADEM

Suite à l'étude réalisée par le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) et pour la poursuite du dossier d'isolation par l'extérieur du bâtiment ancien de l'école Henri et Claude Gérard de Noailles (19), ainsi que pour la mise en place d'une biomasse de type Chaudière à granulés bois.

Monsieur le maire propose de solliciter des aides de la DETR 2025 et de l'ADEME

TABLEAU DES EFFECTIFS :

Suite au départ en retraite d'un agent technique en milieu rural au 1er mars 2025, il est proposé la création d'un emploi permanent d'agent technique à temps complet. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Un élu demande l'avancement du dossier de vidéo surveillance suite aux dégradations constatées. Le dossier est en cours et des éléments seront adressés prochainement.

Monsieur le Maire indique le montant de récupération de la TVA à inscrire au budget 2025 qui sera de 83 000 €, au regard des investissements réalisés il y a 2 ans ainsi que l'obtention actée de la subvention par l'Agence de Bassin Adour Garonne qui sera de 50% de la part subventionnable pour l'aménagement de la Place devant France Services.

Séance du 18 février 2025

INTRODUCTIONS AVANT CONSEIL MUNICIPAL

Intervention du service des impôts :

Monsieur le Maire accueille Madame la responsable du Service de Gestion Comptable de Brive, qui, à sa demande, intervient pour présenter les calculs des loyers perçus par la mairie et plus particulièrement du commerce « le top 3 ». Ce qui permet de clarifier le rôle du maire dans la gestion et la perception des loyers. « Cette bonne gestion de nos investissements correspondra à une recette dans le budget de la commune traduisant un bon équilibre entre investissement et fiscalité locale maîtrisée. »

Intervention de la gendarmerie sur le projet de vidéoprotection dans notre commune :

Monsieur Le Maire rappelle que ce ne sont ni le maire, ni les élus, qui auront la main sur les caméras mais le centre de supervision en collaboration avec les forces de l'ordre et le département.

Les référents de la gendarmerie présentent les intérêts de la vidéoprotection qui aide à la prévention des dégradations, à l'identification des auteurs et à la réalisation des enquêtes.

Le centre de supervision permettra une réaction rapide à la surveillance en temps réel. Les images sont strictement encadrées par la CNIL et seuls les opérateurs du centre visionneront les images. La gendarmerie pourra exploiter les données pour enquêter en situation d'urgence : cambriolage, fugue...

VOIRIE 2025 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Pour ces réalisations de voirie 2025, le montant total des travaux est de 80 000 € HT.

Il est demandé une subvention à l'agglomération de Brive (Fonds de Soutien Territorial) pour 21 000 € et 12 000 € au Conseil Départemental.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition et désigne le cabinet Colibris VRD comme maître d'œuvre.

Approbation du plan de financement et demande de subvention.

Séance du 15 avril 2025

INSTALLATION DE JEUX DANS LA COUR DE L'ÉCOLE :

La municipalité souhaite installer de nouveaux jeux dans la cour de l'école pour un montant total de 34 671,34 € TTC avec une structure toboggan sur une dalle adaptée ainsi qu'un jeu à ressorts. L'entreprise PIKOTIN est désignée pour réaliser les travaux. Le Conseil départemental est sollicité à hauteur de 23% et le reste à charge sera communal. A l'unanimité, le Conseil municipal vote le projet.

RÈGLEMENTATION DES PHOTOCOPIES :

La commune ne dispose plus de régie photocopies, ce qui entraîne la gratuité de ce service pour tous les usagers au sein de la Mairie et de France Service.

Toutefois, des abus ont été constatés, avec un volume d'impressions trop important.

Afin d'encadrer ce service gratuit, il est proposé de le réglementer comme suit : les impressions et copies seront limitées aux seuls documents liés aux démarches administratives ; **chaque usager pourra bénéficier d'un maximum de 10 pages.**

COMPTES ADMINISTRATIFS 2025 :

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2025 présenté par le 1er adjoint. Le compte administratif représente un excédent de l'ensemble des sections de 237 322,44 €.

AFFECTATION DES RÉSULTATS :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de la section de fonctionnement à hauteur de 225 674,44 € en report de recettes de fonctionnement est à hauteur de 100 000 € en recettes de section d'investissement.

COMPTES DE GESTION 2025 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par le trésorier.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025 :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition 2025.

Les taux d'imposition transmis par l'administration s'élèvent à 420 865 €, en hausse par rapport aux années précédentes en raison de l'augmentation des bases d'imposition fixées par l'état et non par une hausse des taux. Rappel : Taxe d'habitation 13,74%, taxe foncière 40,44% et taxe foncière sur le non bâtie 170,64%, inchangées.

BUDGET :

Le budget communal a été approuvé à l'unanimité pour un montant total de 1 818 796 €.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le Conseil Municipal décide l'attribution des subventions aux associations pour une enveloppe globale de 7 000 €.

QUESTIONS DIVERSES : PROJET AGRIVOLTAÏQUE

Le Maire annonce l'abandon du projet de parc agrivoltaïque au lieu-dit Le Coutinard. Selon l'entreprise RP GLOBAL, porteuse du projet, les études environnementales menées d'octobre 2023 à mars 2025 ont révélé une forte valeur écologique du site, incompatible avec l'installation du parc.

Les analyses ont identifié la présence de 9 espèces protégées de flore patrimoniale, conduisant l'entreprise elle-même à décider l'arrêt définitif du projet.

Séance du 20 mai 2025

INTERVENTION DE CORRÈZE HABITAT ET SITUATION DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE :

Exposé de Corrèze Habitat :

Le responsable patrimoine présente la situation financière et administrative de l'office. Corrèze Habitat souhaite prolonger le bail de 10 ans afin de pouvoir amortir l'emprunt en cours et prévoit d'investir dans des travaux de rénovation : remise en état des deux logements et rénovation de la toiture.

Préoccupations des élus :

Les élus soulignent : l'état dégradé des logements, l'urgence de travaux et la nécessité de transparence et de responsabilité dans la gestion du parc immobilier.

Engagements de la nouvelle direction :

Le Maire remercie la réactivité du nouveau Directeur Général et de l'équipe de Corrèze Habitat, contrastant avec l'absence de réponses de l'ancien directeur depuis plus de deux ans.

Une visite technique du bâtiment est prévue le 2 juin 2025.

Le Maire donne lecture du courrier d'engagement reçu **avec la volonté de prolonger le bail emphytéotique de 10 ans avec prise en charge des frais notariés par Corrèze Habitat** et l'engagement de remettre en état les deux logements concernés.

RÉVISION DES BAUX AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ :

Le loyer total du cabinet est de 325,18 € mensuel et les charges annuelles sont de 673,83 €. Les loyers seront révisés chaque 1er mai.

RETRAIT DE LA CLAUSE DE SOLIDARITÉ - BAIL COMMERCIAL ÉPICERIE :

Le Bail commercial initial signé le 25 janvier 2021 : la clause de solidarité en cas de vente du commerce est levée, modification du paragraphe 10 – Cession / sous-location : la gérante n'est plus solidairement responsable en cas de vente de son commerce et les autres dispositions du bail restent inchangées.

BAIL EMPHYTÉOTIQUE CORRÈZE HABITAT - PROLONGATION

Il est soumis la prolongation du bail emphytéotique de Corrèze Habitat pour 10 ans afin d'harmoniser la durée du bail avec celle de l'emprunt en cours. L'engagement de Corrèze Habitat est la remise en état des deux logements concernés et la toiture du bâtiment ainsi qu'une participation aux travaux éventuels de la copropriété.

Décision du Conseil municipal approuvée à la majorité : prolongation du bail approuvée, travaux et frais de notaire pris en compte comme indiqué.

Séance du 17 juin 2025

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ISOLATION EXTÉRIEURE DU GROUPE SCOLAIRE

Montant total	153 000 € HT
Subvention Fonds Verts	62 040 € HT
Subvention FST Agglomération 2023	21 060 € HT
Conseil Départemental	39 620 € HT
Autofinancement	30 680 € HT

Décision municipale approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES : RÉVISION DU PLU

Le maire rappelle qu'une révision partielle coûte de 30 000 € à 40 000 €. Une révision globale de 70 000 € à 80 000 €. Une révision de PLU se fait en début de mandat et non en fin.

Séance du 9 septembre 2025

MAÎTRISE D'ŒUVRE – PROGRAMME VOIRIE 2025

Le Cabinet COLIBRIS VRD est désigné pour le programme voirie 2025. Montants de la phase d'étude et de travaux 2 fois 3217,78 € HT.

CHANGEMENT DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'ISOLATION DE L'ÉCOLE :

Au vu du retard et du travail non effectué par le cabinet L.A.I pour l'isolation extérieure de l'école, il est impératif de prendre un nouveau maître d'œuvre afin d'obtenir les subventions des fonds verts qui eux arrivent à terme à la fin de l'année. Il est décidé de confier la maîtrise d'œuvre au bureau DEJANTE, déjà candidat au marché d'origine, qui permettra de commencer les travaux dans les délais impartis.

CHOIX ENTREPRISE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE FRANCE SERVICES :

Suite à la délibération du 2 juillet 2024 désignant le cabinet COLIBRIS VRD pour l'aménagement de la place, choix de l'entreprise SPIE BATIGNOLLES MALET pour la réalisation des travaux d'un montant de 65 480,94 € HT.

CHOIX ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2025 :

Suite à la délibération du 18 février 2025, concernant le programme de voirie 2025 et la sollicitation du fond de soutien territorial, après analyse des offres, les travaux sont confiés à l'entreprise SPIE BATIGNOLLES MALET pour un montant de 80 436,52 € HT.

CHANGEMENT DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'ISOLATION DE L'ÉCOLE :

Montant de l'opération 173 395 € HT.

La commune sollicite une aide du département pour couvrir une partie de la dépense.

Un avenant de redéploiement : comme ce projet n'était pas inscrit au contrat triennal de solidarité communale 2023-2025, une partie de l'aide initialement prévue pour le programme « chapelier » sera réaffecté à ce projet.

ACQUISITION D'UN TRACTEUR :

Option étudiée

Modèle	Prix HT	Prix TTC	Reprise tracteur actuel
FENDT 310	70 000 €	84 000 €	20 000 €
KUBOTA M110GX	60 000 €	72 000 €	8 000 €

Décision à l'unanimité du conseil municipal pour le tracteur FENDT 310.

FINANCEMENT ACHAT TRACTEUR PAR EMPRUNT :

Décision du conseil municipal à l'unanimité de contracter un prêt de 60 000 € auprès du crédit Agricole moins disant aux conditions suivantes :

Durée 5 ans, taux fixe de 2,5% par an, échéances trimestrielles constantes avec 90 € de frais de dossier.

Ce prêt sera inscrit au budget par décision modificative budgétaire.

Séance du 21 octobre 2025

CONSULTATION DU COMITÉ TECHNIQUE POUR LA PROTECTION :

La participation devient obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour le volet santé, elle doit être égale ou supérieure à 15 €. A l'unanimité le conseil municipal vote 20 € par agent/mois sans modulation.

PROJET SAISINES CST PRÉVOYANCE :

La participation est devenue obligatoire à compter du 1 janvier 2025, pour les risques d'incapacités, de travail, d'invalidité, d'inaptitude ou décès. A l'unanimité : choix pour le Centre de Gestion 19 avec la MNT, via le contrat du CG19, pour un montant brut par agent de 10 € sans modulation.

ACHAT TERRAIN « CHAPELIER » :

Demande d'acquisition d'un propriétaire pour une construction d'une station-service, pour des parcelles situées au Chapelier pour une surface de 1 200m2 pour un montant de 20 000 €. A l'unanimité le conseil municipal décide de vendre ces parcelles.

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DEMANDE DES AMENDES DE POLICE :

Afin de sécuriser la route de Montplaisir RD 158 sortie du bourg, il est demandé au conseil départemental 40% d'aide sur un total de 15 562 € HT, résultat des votes 13 pour.

Vie Associative

- rédigé par les Associations -

1 2 3 LES ATELIERS DU ROY

Le bureau reste inchangé pour cette nouvelle année 2025/2026.

Les soirées spectacles 2024/2025 ont remporté un franc succès avec le groupe adulte le vendredi 6 juin suivi d'une soirée burger frites et les 4 groupes enfants le samedi soir 7 juin.

Pour cette nouvelle année il y a 3 groupes enfants et le groupe adulte.

Les représentations auront lieu le vendredi 6 et le samedi 7 juin 2026.



ASJN - FOOT JUGEALS-NOAILLES

L'ASJN fait partie intégrante de la vie sportive et associative de notre commune. Le club compte 250 licenciés, il accueille les enfants à partir de 6 ans et les adultes, dans un esprit de convivialité, de respect et de passion du ballon.

Le club est dirigé par M. LE MIGNOT Laurent entouré d'une équipe de bénévoles.

L'encadrement sportif est dirigé par des éducateurs diplômés met un point d'honneur à former les jeunes tout en favorisant la progression des équipes seniors.

L'ASJN comporte 10 équipes jeunes, 3 équipes seniors et une équipe vétérans

La saison dernière les U15 ont remporté la Coupe de la Corrèze et le finale futsal.



Les seniors quant à eux continuent à porter haut les couleurs de la commune dans tout le département et la région. A ce jour, le club est 1er de Régionale 2.

L'ASJN recherche de nouveaux bénévoles et partenaires...

Rejoignez l'aventure et partagez la passion du foot local

Responsable école de foot : LÉO 06 83 70 91 77

Responsable seniors : STÉPHANE 06 75 66 23 64

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : NOAILLES ENFANTS PHARE

L'APE Noailles Enfants Phares vous a proposé cette année :

Le spectacle de Noël de l'école, suivi d'un goûter, du tirage de la tombola et de la venue du père Noël le vendredi 19 décembre 2025.

La fête d'école aura lieu le vendredi 26 juin 2026.



La fête d'école du 27 juin dernier dans la cour d'école, avec la participation de plus de 160 personnes.

BUSHIDO KARATÉ

Le karaté est un art martial japonais qui tient son origine de l'île d'Okinawa. Le karaté est le produit d'une histoire riche, avec de très nombreuses variations liées aux diverses cultures et époques. Sa spécificité, parmi les grands budo, est d'avoir gardé toutes les traces de son histoire dans une forme plurielle. Il existe ainsi une grande variété de styles et d'écoles qui en font sa richesse.

Signification des mots : kara = vide ; te = main ; do = la voie, soit : « la voie de la main vide ».

Le Karaté consiste en l'utilisation de techniques à la fois offensives et défensives faisant appel à toutes les parties du corps : mains, pieds, etc...

Au karaté des valeurs morales sont inculquées ce qui apprend à respecter ses adversaires, sur et en dehors du tatami. Il faut savoir rester digne, dans la victoire comme dans la défaite. Le Karaté permet de se défouler tout en apprenant à canaliser son énergie.

L'occasion aussi de mettre l'accent sur les valeurs si importantes du sport. Je veux parler du respect de l'adversaire, de l'humilité face à l'effort, du dépassement de soi, du courage et de la passion.

Ce sont des valeurs qui ne valent d'ailleurs pas seulement dans les enceintes sportives, mais aussi dans toute la société, à tous les âges de l'existence. Le sport a cette irremplaçable vertu de les enseigner et de les magnifier.

Le Karaté est un épanouissement corporel, une activité ludique, avec des règles sociales, le karaté est un sport éducatif, accessible dès 6 ans, il permet de travailler sa tonicité et sa motricité.

Au sein du club nous avons des compétiteurs. La compétition permet de prendre conscience de son niveau et de travailler dans un but précis.



Cette saison 2024 a été prometteuse, plusieurs de nos compétiteurs ont représenté dignement les couleurs du club au niveau régional. Merci aux Parents.

Certaines personnes évoluent en grades et en statut, toutes nos Félicitations à :

Axel Soubrier pour l'obtention de son diplôme de professeur (DIF)

Marc Moreillon pour l'obtention de son haut grade (6e DAN).

Le club se joint à moi pour remercier la commune, M. le Maire Hervé Brucy et toute son équipe pour nous laisser œuvrer notre discipline en toute sérénité.

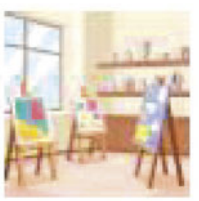
Le Bushido karaté Brive Noailles

ENTRACT'NOVALIENNE

La saison 2025-2026 - Entract'Novalienne, c'est reparti !!!

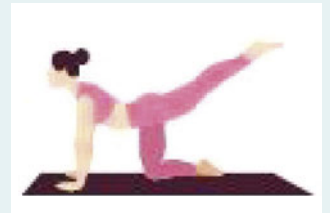
C'est avec joie que nous retrouvons nos adhérent(e)s et nouveaux venus pour cette nouvelle saison 2025-2026.

- Vous pourrez retrouver Mathias tous les lundis à partir de 20h45 pour ses cours de fitness, gym, et autres disciplines intenses et dynamiques, qui vous feront transpirer à souhait !



- L'atelier d'arts créatifs (peinture sur soie, huile) que nous connaissons toutes, aura toujours lieu aux mêmes horaires : les jeudis après-midis de 14h à 17h, vous êtes cordialement invités à ces moments d'échanges et de partage animés par nos fidèles adhérentes.

- Leyane nous a rejoint cette année et nous propose tous les jeudis soirs à partir de 20h45 ses cours de pilâtes, yoga ou stretching entre autres, nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe et nous avons hâte de profiter de son expérience.



- Enfin notre habituel vide grenier se tiendra comme chaque année le 1er dimanche de juillet pour le plaisir des chineurs et promeneurs venus d'ici ou d'ailleurs.

Nous vous attendons avec plaisir n'hésitez pas à nous rejoindre !!!

HARMONIE YOGA

L'association Harmony Yoga propose des cours de hatha yoga à la salle polyvalente de Noailles tous les lundis à 10h30, les mardis 18h30 et les mercredis 10h hors vacances scolaires.

Cette pratique n'étant plus à prouver en termes de bienfaits sur la santé physique, mentale et émotionnelle. Les cours sont dispensés par Céline Gaumer professeure certifiée et formée à différentes pratiques de yoga.



Renseignements au 06 46 00 23 44
Namasté

NOAILLES ENVIRONNEMENT

Dimanche 3 mai : faites une croix sur vos calendriers. En partenariat avec l'association «Jardin sauvage» nous vous proposons une promenade botanique guidée. Venez découvrir la richesse et la diversité du patrimoine naturel de notre commune. Promenade adaptée pour tous les niveaux, du botaniste confirmé au curieux désireux de mieux connaître les fleurs de printemps, les nombreuses orchidées et les plantes rares du causse.

Nous profiterons de superbes points de vue pour parler un peu géologie et paysage. Les détails pratiques de cette sortie seront communiqués en temps et en heure.

Thierry Lacore : 05 55 85 81 36 / 06 45 53 46 24



KME 19



Nouvelle année, nouvelle saison.

L'association KME 19 a relancé sa saison dès le mois de septembre avec une formation sur le secourisme pour ses futurs instructeurs qui passeront leur diplôme d'animateur fédéral le 8 et 9 novembre 2025.

Ainsi l'association s'étoffera de 3 nouveaux animateurs qui participeront à l'animation des cours.



En octobre, l'association a eu le privilège de donner un cours auprès de la «Maison de Soie», association qui lutte contre les violences faites aux femmes avec laquelle nous organisons notre stage 100% féminin à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes. Ce sera le 23 novembre 2026 pour cette année, venez nombreuses pour apprendre, échanger mais aussi pour une grande cause !



Pour le reste de la saison, nous aurons deux grands rendez-vous au printemps :

- Les championnats de France avec l'ambition de faire comme chaque année des podiums et représenter fièrement la commune de Noailles
- Stage de self défense sur les risques urbains.

L'association travaille aussi sur un partenariat avec une autre association afin de proposer une autre façon de faire du self défense, mais ça, c'est une surprise...

École

Le 1er septembre 2025, les 80 élèves de l'école de Noailles ont joyeusement retrouvé leurs camarades et leurs enseignantes. Cette année, les enfants sont répartis dans 4 classes :

- PS-MS : 18 élèves, Mme Sieg et Mme Lemasson.
- ATSEM : Mme Laurensou-Guerra.
- GS-CP : 18 élèves, Mmes Bussière et Jubertie.
- CE1-CE2 : 19 élèves, Mme Chaussade.
- CM1-CM2 : 25 élèves, Mme Chauvin.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'école :

ce.0190172j@ac-limoges.fr

ou à visiter notre blog :

<https://ecolenoailles.toutemonecole.fr/>



Colibris
bureau d'études **V.R.D.**
34 avenue Ribot
19100 BRIVE LA GAILLARDE
05 55 24 39 65
contact@colibrisvrd.fr



 Bureau d'études infrastructures Voirie
et Réseaux divers. Réalise les missions
de maîtrise d'oeuvre partielles ou
complètes de vos projets d'aménagement

CALLET Mathieu



électricité générale

SC PRO ELEC

scpro-elec@outlook.fr La Chaume
06.77.38.37.69 19600 Noailles

France services

UNE BELLE RÉUSSITE POUR NOTRE COMMUNE

Monsieur Hervé BRUCY, maire et son conseil municipal ont décidé la création d'une France Services le 26 novembre 2020 par délibération n° 2020-35 à la majorité.

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via l'Agence

Nationale de la Cohésion des Territoires, le réseau des structures labellisées « France Services » se compose de 2 865 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations avec un objectif d'atteindre les 3 000 d'ici début 2027.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour notre commune, la labellisation est intervenue en avril 2022 et le dispositif de recueil des titres a complété les démarches en mars 2023.



Trois conseillères assurent un accueil quotidien, de 1er niveau, en matière d'accueil, d'accompagnement et/ou d'orientation vers les opérateurs.



Un bénévole-animateur intervient ponctuellement sur rendez-vous le mercredi sur des créneaux de 1h et intervient en ateliers collectifs et en accompagnements individuels, au plus près des habitants, en faveur de l'inclusion numérique. Nous pouvons aussi compter sur son intervention lors de nos journées portes ouvertes.

Nous notons une réelle augmentation de l'activité au fil des mois et des années. Au total, nous avons réalisé près de **3 900** démarches jusqu'au **31 octobre 2025**, contre 2355 en 2024.

La communication réalisée dans diverses communes aux alentours a porté ses fruits. Nous avons également bénéficié d'articles dans la presse locale et surtout du bouche à oreilles.

Tous les services de la France Services incluant l'agence postale, la bibliothèque, le dispositif de recueil ainsi que les démarches pour la France Services réalisent en moyenne au 31 octobre 2025, 41 accompagnements par jour soit **un total de 8 694 demandes**.

Le nombre de démarches s'accroît chaque année :

En 2023 :

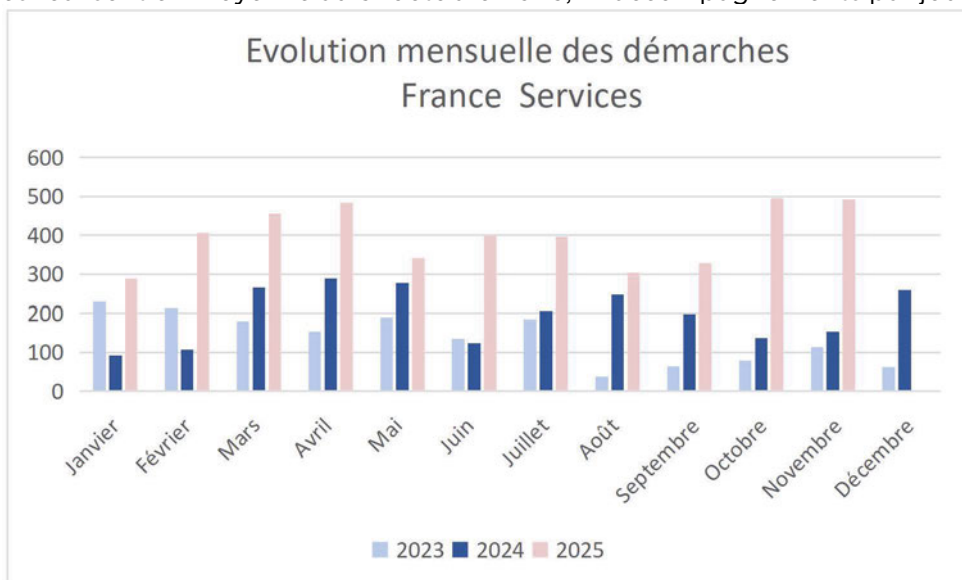
1 794 démarches France Services

En 2024 : 11 917 accompagnements dont 2 355 France Services

Au 30 novembre 2025 :

9 528 accompagnements dont 4392 France Services

Le maire félicite les agents pour leur dévouement envers les usagers.



Au niveau local, notre France Services a bénéficié d'un article de presse paru dans La montagne, qui a grandement participé à la notoriété de notre France services.



Noailles. Visite du Sous-Préfet d'Ussel, Nicolas ZABKA à l'espace France Services. Bilan 2024.

Lors de la visite de Nicolas ZABKA, Sous-Préfet d'Ussel, vendredi dernier, le maire de Noailles a présenté les statistiques de fréquentation de 2024 de l'espace France Services. Sur 271 jours d'ouverture, 11.917 accompagnements ont été réalisés, dont 1.915 titres d'identité, soit 44 personnes accueillies par jour

*Article paru dans le journal
La montagne le 16/01/2025*

Livraison à domicile
Fioul / Fioul Qualité Supérieur
G.N.R / G.N.R additivé
Sable & Graviers
Station service 24/24
Fioul & G.N.R à la pompe
Gaz bouteille
Lubrifiants Agricoles / TP
NOUVEAU : Super Ethanol E85



05.55.24.09.68
215 route de Rochelongue 19360 COSNAC
A votre service depuis 1991



Une Novaliennne à l'honneur

Le lundi 8 décembre 2025, M. Vincent BERTON Préfet de la Corrèze a remis, en préfecture, à Madame Chrystèle POUCH, la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.



Félicitations à madame POUCH pour son engagement en milieu associatif.

La Clarté Assurée

ENTRETIEN DES PARCS & JARDINS
BOIS DE CHAUFFAGE
ÉLAGAGE - ABATTAGE

Éric MORLAIX - 19600 NOAILLES 06 22 21 02 98



CARRIÈRES DU BASSIN DE BRIVE

**Sable et graviers concassés
Calcaire et roches dures**

Vente aux entreprises et aux particuliers

- Carrière de CROCHET à Chasteaux
Téléphone : 05 55 85 81 24
E-mail : crochet@sbcholding.fr
- Siège social : 206 route des carrières
19600 CHASTEAX
Téléphone : 05 55 25 59 10
E-mail : cbb@sbcholding.fr

TRANSFERTS - AÉROPORT
GARE SNCF - ASSISTANCE

TAXI
NOAILLES₂

Commune de Stationnement : NOAILLES et Aéroport Brive

RESERVATION
07 83 81 71 13

TRANSPORT TOUTES DISTANCES
7J/7 - 24H/24

Taxi Victorien TEIXEIRA

Conventionné CPAM - Transport Médical Assis

S.A.R.L. Dumont Assainissement Terrassement

Assainissement /Terrassement/VRD

Nettoyage de terrain

Gyrobroyage/éparage

Broyeur de branches(diam220)

05 55 17 03 44

06 88 65 40 89

Aménagement extérieur/enrobé/
béton désactivé/terrasse bois

S.A.R.L. D.A.T.

Le péllissier 19600 NOAILLES

Alain DELMON

Plomberie / Sanitaire

Ramonage / Entretien

Salle de bain clé en main

Adoucisseur d'eau

Chauffage / Énergies renouvelables

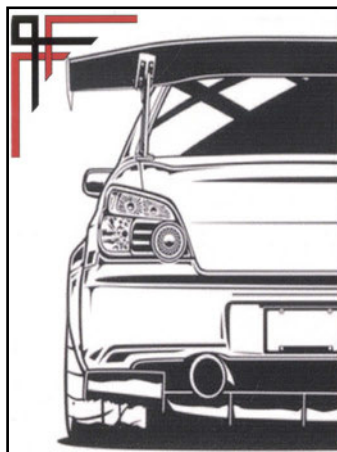
Climatisation

Rénovation



Brive-la-Gaillarde

06 74 19 14 54



VLM 'Auto
Carrosserie
De Freitas Michaël
LE PONT DE COUDERT
19600 NOAILLES
06.47.07.31.88
Siret: 853.957.348

POULET TOTOR
CARTE DE FIDÉLITÉ



06.80.32.21.02
06.18.83.61.54
(malemort)
Route de Montplaisir,
19600 Noailles
Suivez nous sur
Facebook et Instagram



A l'étape de la ferme

ouvert toute l'année



Chambres d'hôtes paysannes
Camping calme et ombragé

79 rue des Tilleuls
19600 NOAILLES

05 55 85 81 33
06 87 42 76 37

a.letape.de.la.ferme@orange.fr



l'artisan de votre confort

A Baie C fenetre Corrèze
Isol-Eco Corrèze
6 rue Marcelin Roche
19100 BRIVE LA GAILLARDE
05 55 17 68 57
abaiecfenetrecorrèze@wanadoo.fr
www.abaiecfenetre-corrèze-brive.com



Expert rénovateur



QUALIBAT



EURL ALC CARRELAGE
Pose de carrelage, faïence, douche à
l'italienne, terrasse
Chape traditionnelle

32 rue Docteur Fernand Vialle
19100 Brive-la Gaillarde
Téléphone: 06 64 09 88 82

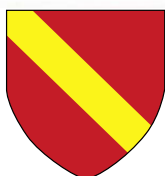


IMO CONSEIL France
Réseau national immobilier



Isabelle GENDRE Et
Conseillère indépendante IMO CONSEIL

06 11 12 34 40
isabelle.gendre@imoconseil.com
www.imoconseil.com



DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES DE NOAILLES

Article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

2026

Je soussigné (e) **NOM** **Prénom**
Né(e) le/...../.....
Adresse **19600 NOAILLES**
Tél domicile/...../...../..... Tél portable/...../...../.....
Mail@.....

Sollicite mon inscription sur le registre communal des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres en ma qualité :

De personne âgée de 65 ans et plus résidant à mon domicile.

De personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail.

De personne en situation de handicap.

Je vis ☐ seul(e) ☐ en couple ☐ en famille

J'ai de la visite : ☐ Fréquemment (une fois par semaine et plus)
☐ Occasionnellement (entre 1 fois par semaine et une fois par mois)
☐ Rarement (moins d'une fois par mois)

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nonn	Prénom	Téléphone

En qualité de : ☐ Enfant ☐ Famille ☐ Voisin ☐ Ami

Je bénéficie : ☐ Aide-ménagère ☐ Soins à domicile
☐ Portage de repas ☐ Téléalarme

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) :

-Que cette inscription n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif ; ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande.

-Qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, (déménagement, entrée en EHPAD...) aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à Noailles le/...../2026

Signature

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L727-6-7 du code de l'action sociale et des familles).

Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Noailles. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de la commune, ainsi que, sur sa demande, le Préfet.

Conformément à la loi n°78-17 < Informatique et Libertés > et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à la Mairie de Noailles.

Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter la mairie.



A.R.B. Façades

170 route des Palombes

La font Trouvée

19600 NOAILLES

Tél : 05 55 17 20 06

Courriel : arb@arb-facades.fr

spie batignolles

/ malet

Consultez-nous :

Tél. : 06.75.39.21.03

brive.malet@spiebatignolles.fr

**Votre partenaire
Travaux Publics
& privés**

**Pour professionnels,
collectivités &
particuliers**

**à Brive-la-Gaillarde
et Meymac**

DEVIS GRATUITS